

Lettre d'information aux porteurs de parts du FCP Afer Convertibles

Paris, le 19 février, 2021

Objet : Modifications du fonds Afer Convertibles

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du fonds commun de placement Afer Convertibles, code ISIN FR0012264653 (ci-après désigné le « FCP ») géré par la société de gestion de portefeuille Ellipsis Asset Management (ci-après la « Société de Gestion ») et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

I- L'opération

Comme chaque année, les documents d'informations clés pour l'investisseur (DICI) de votre FCP sont mis à jour pour intégrer les performances 2020 de votre FCP, ainsi que les frais courants.

Par ailleurs, suite à la mise à jour des documents réglementaires du fonds maître de votre FCP, Ellipsis European Convertible Fund, part D (ci-après le « Fonds maître »), un certain nombre de modifications sont intégrées dans les DICI et le prospectus de votre fonds.

L'ensemble des modifications affectant votre FCP sont détaillées ci-dessous :

1. Intégration des performances 2020 dans le graphique des performances passées,
2. Intégration du montant des frais courants,

Modifications affectant le Fonds maître et reprises dans le DICI et/ou le prospectus du FCP :

3. Précision que le livre sterling sera une des devises de libellé des obligations convertibles,
4. Précision que le FCP sera exposé aux obligations convertibles et titres assimilés européens dont le marché directeur de l'action sous-jacente est situé au Royaume-Uni,
5. Intégration des orientations ESMA relatives aux commissions de surperformances (à compter du prochain exercice comptable) :
 - i. alignement de la date de cristallisation de la commission de surperformances sur l'exercice comptable,
 - ii. la durée de la période de référence de la performance est fixée à 5 ans au lieu de 3.
6. Rajout d'un paragraphe relatif à l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement conformément au règlement européen (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers et d'une description plus détaillée de l'approche d'intégration par la Société de Gestion des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les décisions d'investissement,
7. Légère reformulation dans le prospectus de la stratégie d'investissement,
8. Modification relative aux investissements en EMTN (suppression de la mention « non-structurés »).

Si cette opération vous convient, aucune intervention de votre part n'est nécessaire.

Si cette opération ne vous agrée pas, vous avez la possibilité de demander à tout moment le rachat sans frais de vos parts, votre FCP n'appliquant pas de commission de rachat.

Pour toute précision, nous vous invitons à contacter votre interlocuteur habituel.

Les modifications mentionnées ci-dessus entreront en vigueur à la date du **19 février 2021**.

II- Modifications entraînées par l'opération

- Profil de risque :

Modification du profil de rendement/risque : NON

Augmentation du profil rendement/risque : NON

- Augmentation des frais : NON

III- Informations pratiques

Les prospectus, DICI ainsi que les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site Internet : www.afer.fr ou sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur à l'adresse suivante:

Ellipsis Asset Management
6 rue Ménars - 75002 Paris
E-mail : client_service@ellipsis-am.com

Toute demande ou recherche d'information peut également être faite à l'aide du site internet : www.afer.fr.

Nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.